

« Antiquité des races et naissance des nations : modèles scientifiques et logiques discursives », *L'idée de "race" dans les sciences humaines et la littérature «XVIIIème et XIXème siècles»*, Sarga Moussa dir., Paris, L'Harmattan, « Histoire des sciences humaines », 2003, pp. 385-408.

Antiquité des races et naissance des nations : modèles scientifiques et logiques discursives

Corinne SAMINADAYAR-PERRIN

« Ce genre est d'ailleurs, comme vous le savez sans doute, le plus fécond de l'ordre des palmipèdes. Il commence au cygne, et finit au canard zinzin, en comprenant cent trente-sept variétés d'individus bien distincts, ayant leurs noms, leurs mœurs, leur patrie, leur physionomie, et qui ne se ressemblent pas plus entre eux qu'un Blanc ne ressemble à un nègre. »
Balzac, *La Peau de chagrin*, 1831.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, lorsqu'il s'agit de penser ou de représenter l'homme en société, la référence à la race s'impose dans toutes sortes de domaines, qu'ils relèvent de l'histoire naturelle, des sciences humaines alors en émergence (archéologie, sociologie, ethnographie) ou de la littérature. Pour autant, on ne peut parler simplement de transfert, d'instrumentalisation ou de métaphorisation d'une notion préalablement définie par les naturalistes : la notion de race ne se peut comprendre qu'en l'appréhendant dans sa réalité discursive concrète, complexe et spécifique. En effet, ce concept s'élabore au travers d'une perpétuelle confrontation disciplinaire qui révèle les enjeux multiples (historiques, idéologiques, esthétiques) que recouvre le recours au terme et à l'idée de race.

La fortune de la réflexion « raciale » s'explique par un faisceau convergent de conditions institutionnelles et culturelles. La première raison de ce succès tient au fait que l'histoire naturelle (avant la médecine, dont les progrès en sont le corollaire) apparaît alors comme la science momentanément dominante, qui impose ses modèles et ses méthodes : en histoire, on conçoit désormais le devenir sur le modèle du vivant, ce qui place l'articulation race/nation/civilisation au cœur des recherches nouvelles¹ ;

¹ « Au début du siècle qui portera le nom de l'histoire, comme le prophétise Augustin Thierry en 1834, il est difficile de concevoir le devenir en dehors du modèle du vivant. C'est la pensée de l'organisme comme totalité et comme développement qui permet de se représenter l'historicité, de dépasser la chronique. L'émergence de ce nouveau concept s'impose à travers la science momentanément dominante, ses modèles, son vocabulaire, ses méthodes. Aux yeux fascinés des contemporains de Cuvier, Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire l'histoire est bien la fille de l'histoire naturelle. » (Paule PETITIER, *Géographie de Michelet*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 37).

parallèlement, la littérature multiplie les références à la démarche des naturalistes au moment même où elle se définit comme l'espace de prédilection pour le déploiement des nouveaux savoirs, à la frontière justement entre littérature et histoire : la poétique romanesque que revendique Balzac est un bon exemple de cet entrelacs où le concept de race recouvre plusieurs divisions du collectif (clivages sociaux, nationaux, culturels...) sur le modèle des taxinomies naturalistes, au moment même où triomphent les physiologies en tout genre².

Ces raisons épistémologiques s'articulent étroitement aux tensions idéologiques qui favorisent l'émergence de disciplines nouvelles au début du siècle. Les sciences humaines en gestation répondent à l'exigence d'intelligibilité du social qui s'impose dans la France post-révolutionnaire : l'ordre ancien a emporté avec lui les systèmes de représentation propres à l'Ancien Régime, il appartient donc à la modernité de forger ses propres instruments pour se réapproprier son passé sous la forme radicalement nouvelle (entre autres) d'une histoire nationale. Or, la notion de race s'avère exceptionnellement efficace pour construire un modèle qui affirme à la fois l'identité profonde d'un peuple et la diversité de ses incarnations et manifestations historiques — aux dynasties royales qui fondent leur légitimité sur la continuité et la pureté de leur sang, l'historiographie libérale oppose une autre définition de la race : celle-ci figure la collectivité nationale en tant qu'agent du devenir, et exprime, bien mieux que le symbole de la personne royale, l'identité française. Là encore, la frontière entre histoire et littérature se révèle des plus poreuses : ce sont Walter Scott et Chateaubriand que nomme Augustin Thierry lorsqu'il évoque les fondateurs d'une conception « raciale » de l'histoire.

Enfin, le concept de race reste difficile à cerner en ce qu'il a rarement donné lieu, dans les textes historiques qui s'en réclament, à des mises au point théoriques claires aboutissant à une définition précise. D'où l'importance des textes littéraires : non seulement ils reprennent et déplacent le discours historique sur la race, mais aussi (surtout) ils mettent en perspective, volontairement ou indirectement, les contraintes rhétoriques, discursives et idéologiques qui déterminent le recours à ce terme et les connotations qu'il revêt. En termes de représentations, la notion de race, des années 1825 à la fin du Second Empire, recouvre (parfois chez les mêmes écrivains) des « strates » culturelles étonnamment hétérogènes — ainsi, l'imprégnation culturelle des humanités superpose à toutes les théories « modernes » les analyses de Buffon, proposé comme modèle de style dès les petites classes, et qui resurgit dans les circonstances les

² Dont la rhétorique perdure bien au-delà du succès des physiologies comme genre littéraire ; on pense par exemple à la conclusion d'un article de Théophile Gautier sur une momie « démaillotée » lors de l'Exposition universelle de 1867 : « Nous songions qu'à une exposition universelle des siècles futurs, quand la civilisation actuelle aura été remplacée par une autre, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'un professeur d'anthropologie de ce temps-là, parlant des races disparues, ne fit avec notre crâne une dissertation fort brillante sur le genre Feuilletoniste, de la famille Homme de Lettres croisé du Poète. » (*Le Moniteur universel*, 7 juin 1867).

plus inattendues³. L'écriture littéraire déploie exemplairement les contradictions entre les logiques rhétoriques qu'imposent des topiques discursives déterminées (la question raciale croise alors les représentations du barbare, du Sauvage...) et les exigences nouvelles à l'origine du recours à cette notion.

Nos ancêtres les Gaulois : éléments de raciologie nationale

Si la notion de race connaît autour de 1830 un extraordinaire succès, c'est que ce concept répond exactement au projet, fondamental pour toute une nouvelle génération d'historiens, d'élaborer une authentique histoire nationale. Pour comprendre aussi bien le bouleversement révolutionnaire que la société qui en est issue, pour réintégrer la singularité de l'événement de 1789 dans une continuité intelligible, il apparaît comme indispensable d'en élucider les fondements historiques. Ce sont les questions du présent qui déterminent les nouvelles mises en perspective du passé ; aussi Augustin Thierry présente-t-il l'origine de sa vocation d'historien en ces termes : « Je crus apercevoir, dans ce bouleversement si éloigné de nous [l'invasion de la Gaule par les Francs], la racine de quelques-uns des maux de la société moderne : il me sembla que, malgré la distance des temps, quelque chose de la conquête des barbares pesait encore sur notre pays, et que, des souffrances du présent, on pouvait remonter, de degré en degré, jusqu'à l'intrusion d'une race étrangère au sein de la Gaule, et à sa domination violente sur la race indigène⁴. »

À la Révolution politique correspond une conversion dans l'écriture de l'histoire : il s'agit de reconstruire le passé français en le recentrant sur le véritable agent historique, le peuple, qu'occultait la chronique des dynasties royales et des grands hommes ; la perspective raciale suggère une unité nationale originelle et spécifique, qui permet d'élaborer un mythe progressiste français susceptible de faire pendant au modèle catholique et dynastique fondé sur l'antique alliance du trône et de l'autel. La quête des origines raciales et culturelles est le corollaire des exigences de la modernité démocratique, comme l'indique sans équivoque l'introduction de l'article « Druidisme » de l'*Encyclopédie nouvelle* : « Il en est des nations comme de nous-mêmes, qui n'acquérons toute notre valeur qu'à la condition de nous bien connaître ; et comment les nations peuvent-elles se connaître, si elles ne sont en mesure de se voir dans leur antiquité, c'est-à-dire dans le temps de leur plus grand naturel ? » Dès lors, le XIX^e siècle naissant doit se donner à lui-même un authentique historien national, qu'Augustin Thierry définit en creux dans le *Courrier français* dès les années 1820, à l'occasion d'une critique vigoureuse des méthodes et des ouvrages de l'abbé Velly :

³ Lors de son voyage en Russie, Alexandre Dumas fait ainsi allusion au fameux chapitre « Variétés dans l'espèce humaine » dans *l'Histoire naturelle* : « Je suis à Kazan sur la Volga, sans être très civilisés les Tatars me semblent rentrer dans la catégorie des hommes, que depuis quelques jours j'avais quittée pour entrer dans une espèce moitié singe, moitié ours, — non décrite par Buffon. » (Lettre du 9-10 octobre 1858, citée par Claude SCHOPP, *Alexandre Dumas, le génie de la vie*, Paris, Fayard, 1990, p. 501).

⁴ Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques* (Préface), Paris, Just Tessier, 1835, p. VIII.

Un esprit capable de sentir la dignité de l'histoire de France [...] eût peint nos aïeux tels qu'ils furent, et non tels que nous sommes ; il eût présenté sur ce vaste sol que nous foulons, toutes les races d'hommes qui s'y sont mêlées pour produire un jour la nôtre ; il eût signalé la diversité primitive de leurs mœurs et de leurs idées ; il l'eût suivie dans ses dégradations, et il en eût montré les vestiges au sein de l'uniformité moderne⁵.

Dans cette perspective, penser la nation en terme de race (le rapprochement étymologique nation/*nasci* favorise le détour par les origines) ne suppose nullement d'attribuer la spécificité française à une race privilégiée : il s'agit plutôt de concevoir le social comme ensemble dynamique d'équilibres et de tensions. Le recours à cette notion « biologique » apparaît d'emblée comme le corollaire de l'intérêt que l'histoire « révolutionnée » porte aux masses conçues comme corps, mues par des pulsions irréductibles aux logiques de l'individuel et du raisonnable — la psychologie des foules passe nécessairement par une physiologie, d'où le concept de race comme synthèse du corps collectif. Cette première nécessité, d'ordre cognitif, s'ajoute aux exigences du genre historique conçu comme récit : le terme de race permet de présenter les masses anonymes comme des « héros collectifs » pourvus d'une évidence référentielle et d'une efficacité dramatique aussi fortes que celles des rois et grands hommes qu'ils remplacent comme acteurs de l'Histoire. C'est en des termes directement empruntés à la dramaturgie aristotélicienne qu'Amédée Thierry présente son projet en tête de *l'Histoire des Gaulois* : « C'est une biographie qui a pour héros un de ces personnages collectifs appelés peuples⁶. » Enfin, l'approche raciale permet de détourner symboliquement le terme de « race », jusque-là réservé aux dynasties royales — abus de langage que dénonce Augustin Thierry dans une étude précisément intitulée « Sur la classification de l'Histoire de France par races royales » :

Supposez un étranger, homme de bon sens, qui connaisse quelque peu les historiens originaux de la chute de l'Empire romain, et qui n'ait jamais ouvert un seul volume moderne de notre histoire. Supposez que, rencontrant pour la première fois un de ces livres, il en parcourt la table et qu'il y remarque, comme point saillant, comme base de tout l'ouvrage, la distinction de plusieurs races ; quelle idée croyez-vous qu'il se formera de ces races, et de la pensée de l'auteur ? Très probablement il croira que cette distinction répond à celle des diverses populations, soit gauloises soit étrangères, dont le mélange, opéré graduellement, a formé la nation française ; et quand il verra qu'il s'est trompé, que ce sont simplement les différentes familles de princes sur lesquelles roule tout le système de notre histoire nationale, il sera sans doute fort étonné⁷.

Aussi la race se définit-elle d'abord comme la lignée d'où est issu le peuple français — ces ancêtres que l'aristocratie refuse au Tiers-État, et dont l'événement révolutionnaire a permis de prendre conscience : « Esclaves affranchis d'hier, notre mémoire ne nous a rappelé longtemps que les familles et les actions de nos maîtres. Il n'y a pas trente ans que nous nous avisâmes que nos pères étaient la nation [...] Les

⁵ Augustin THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*, Paris, Sautet, 1827, p. 26.

⁶ Amédée THIERRY, *Histoire des Gaulois*, Paris, Sautet, 1828 (introduction, p. 1 : le terme de « race » n'est pas encore apparu dans le texte).

⁷ A. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*, p. 74-75.

Gaules étaient avant la France.»⁸ Revendiquant sa double ascendance, royale et populaire, à l'ouverture de *l'Histoire de ma vie*, George Sand précise dès le début du chapitre II — et le propos est lourd de sens, dans une œuvre aussi marquée par l'expérience de 1848 :

Car nous avons tous des ancêtres, grands et petits, plébéiens et patriciens ; ancêtres signifie *patres*, c'est-à-dire une suite de pères, car le mot n'a pas de singulier. Il est plaisant que la noblesse ait accaparé ce mot à son profit, comme si l'artisan et le paysan n'avaient pas une lignée de pères derrière eux, comme si on ne pouvait porter le titre sacré de père à moins d'avoir un blason, comme si enfin les pères légitimes se trouvaient moins rares dans une classe que dans l'autre.

Le passé de la race est donc dépositaire de la véritable histoire de France, et c'est un devoir de piété nationale que de ressusciter cette geste oubliée : « Français, [l'auteur] a voulu connaître et faire connaître une race de laquelle descendent les 19/20^e d'entre nous, Français ; c'est avec un soin religieux qu'il a recueilli ces vieilles reliques dispersées, qu'il a été puiser, dans les annales de vingt peuples, les titres d'une famille qui est la nôtre⁹. » En somme, associer peuple et race équivaut au transfert symbolique que Michelet, dans le *Tableau de la France*, opère de la personne royale au territoire national¹⁰ ; le discours racial établit l'interaction profonde et organique — passionnelle aussi — qui lie le territoire français et le peuple qui l'habite, si bien que, sous la Troisième République, alors que les recherches historiques sur la question ont considérablement évolué, le terme « race » continue à désigner les ethnotypes régionaux de la « petite patrie » dans lesquels les écoliers sont invités à reconnaître leurs pères — relais affectif qui fonde l'amour de la France :

Le terme de « race » est communément utilisé à l'époque dans le discours régionaliste, dans une acception très vague. Le vocable est appliqué aux habitants d'un territoire quelconque, fût-il d'étendue limitée. On évoque les races auvergnate, lorraine, normande ou limousine, peut-être par emprunt aux appellations affectées aux bovins, sans autre explication que celle de l'ethnotype¹¹.

La conséquence de cette nouvelle lecture du passé français est double. D'une part, l'antagonisme racial entre le peuple gaulois et les conquérants franks explique l'ensemble de l'histoire médiévale jusqu'à l'accession au trône de Hugues Capet — dans son ouvrage *Gaule et France* (1833), très influencé par les analyses des frères Thierry, Alexandre Dumas construit sa démonstration sur l'opposition entre la « Gaule-

⁸ A. THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, p. VII. La notion de race rétablit la dignité du peuple dans l'Histoire : « Ainsi la roture, aussi bien que la noblesse de France, avait une histoire et des ancêtres » (p. V).

⁹ Amédée THIERRY, *op. cit.*, p. I-II.

¹⁰ Sur ce point, voir les remarquables analyses de P. PETITIER dans *La Géographie de Michelet* (p. 203-244 notamment).

¹¹ Anne-Marie THIESSE, *Ils apprenaient la France*, Paris, Maison des Sciences de l'homme, 1997, p. 42-43 (note). L'attachement de l'enfant à sa région passe par le concept flou et « sentimental » de race, toujours lié au terroir ; l'écolier prend conscience « de sa race et de son pays », et les manuels d'histoire locale sont « un hommage rendu aux vertus de la race et au labeur des fiers ancêtres » (passages cités p. 19). L'ethnotype, rattaché à ce que l'auteur appelle la « tautologie Montesquieu », cristallise les stéréotypes raciaux qui traversent le siècle.

Race conquérante-Monarchie franco-romaine » (titre de la première partie), et la « France-Race nationale-Monarchie française » (deuxième partie) ; la chronique des rois franks ne doit plus être confondue avec les annales du peuple français, à propos duquel Dumas reprend la métaphore hugolienne du peuple-Océan illustrée de manière éclatante, trois ans plus tôt, dans l'acte IV d'*Hernani*¹² : « On nous comprendrait cependant mal, si l'on regardait ce passage triomphant du conquérant au milieu de ses conquêtes, comme le voyage d'un souverain dans ses états ; les peuples qui s'ouvraient devant lui n'étaient pas ses peuples, c'étaient nos pères : c'étaient, comme nous l'avons dit, des vaincus et non pas des sujets. Là où était le triomphateur, entouré de ses soldats, là aussi, mais là seulement était son pouvoir : car derrière son char et son armée, les peuples se refermaient comme les eaux de la mer sur le sillage d'un vaisseau¹³. » Même lorsqu'à l'inverse il s'agit de célébrer la monarchie et la religion mises à mal par la Révolution, comme le fait Chateaubriand dans *Les Martyrs*¹⁴, la double origine raciale de la nation n'est pas niée :

Ici se terminent les *chants* pour la patrie. J'ai peint notre double origine ; j'ai cherché nos costumes et nos mœurs dans le berceau, et j'ai montré la religion naissante chez les fils aînés de l'Église. En réunissant ces six livres et les notes de ces livres, on a sous les yeux un corps complet de documents authentiques touchant l'histoire des Francs et des Gaulois¹⁵.

À cette affirmation de la continuité d'une race gauloise distincte des envahisseurs franks répond la mise en cause de la pureté du sang censée légitimer le principe dynastique : Michelet¹⁶ insiste sur les parricides et les bâtardises qui entachent les successions royales dès l'origine, et contribuent paradoxalement à fonder une authentique monarchie française. Finalement, les races royales n'ont peut-être d'autre réalité que leur fonction de représentation du peuple d'où elles sont issues — d'où

¹² « Ah ! le peuple ! — océan ! - onde sans cesse émue,
Où l'on ne jette rien sans que tout ne remue !
Vague qui broie un trône et qui berce un tombeau !
Miroir où rarement un roi se voit en beau !
Ah ! si l'on regardait parfois dans ce flot sombre,
On y verrait au fond des empires sans nombre,
Grands vaisseaux naufragés, que son flux et reflux
Roule, et qui le gênaient, et qu'il ne connaît plus ! »
(*Hernani*, IV, 2, v. 1537-1544).

¹³ A. DUMAS, *Gaule et France*, Paris, Canel et Guyot, 1833, p. 29.

¹⁴ Pierre MICHEL analyse en ces termes l'ethnologie de Chateaubriand dans cette œuvre : « La France des Francs est celle de la vraie liberté, qui est monarchique, celle aussi de la religion chrétienne et de l'honneur féodal. L'apport gaulois correspond seulement à la définition de l'esprit français : bon sens et imagination, esprit chevaleresque et brio. Cela fait passer sur l'inégalité du partage, et Chateaubriand va même attribuer aux Francs l'habileté technique que les partisans des Gaulois revendiquent à juste titre pour eux. » (*Un mythe romantique : les Barbares*, Presses Universitaires de Lyon, 1981, p. 97).

¹⁵ CHATEAUBRIAND, *Les Martyrs*, « Remarques sur le livre XI », *Œuvres romanesques et voyages*, t. II, éd. Maurice Regard, Paris, Callimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1969, p. 604.

¹⁶ Voir P. PÉTITIER, *op. cit.*, p. 224-226. Même idée chez Dumas, qui décrit ainsi le passage des Mérovingiens aux Carolingiens : « La substitution de la seconde race à la première commence par un cadavre aristocratique qui se glisse dans un tombeau royal » (*op. cit.*, p. 64).

l'exkursus étymologique d'Augustin Thierry qui fait remonter le nom des Mérovingiens non pas à Mérovée, fondateur mythique de la lignée, mais au nom d'un peuple tout entier¹⁷. Conséquence : loin de pouvoir asseoir leur supériorité sur la pureté du sang, les Capétiens et leurs descendants n'ont d'autre légitimité que le fait d'être issus de la même race que ceux qui les ont appelé à régner « C'était donc une révolution tout entière ; la descendance des Carolingiens était repoussée comme anti-nationale, l'héritier du trône dépossédé, et un homme d'une autre race appelé à la couronne¹⁸. »

Hugues Capet ne peut se targuer d'une autre lignée que celle de ses sujets — ce qui rétablit l'unité de la notion de race, dans une optique résolument démocratique : « Hugues Capet devint roi des Français, parce que sa popularité était immense. Quoique issu d'une famille germanique, l'absence de toute parenté avec la dynastie impériale, l'obscurité même de son origine dont on ne retrouvait plus de trace certaine après la troisième génération, le désignaient comme candidat à la race indigène¹⁹. »

Au début des années 1830 se mettent ainsi en place les principes d'une « racologie nationale » à l'origine de modèles durables et féconds. L'œuvre des frères Thierry connaît un succès dont témoigne Michelet, mais aussi une tentative comme celle de Dumas : il est révélateur que ce dernier choisisse d'écrire *Gaule et France* pour tenter de conquérir la légitimité littéraire et culturelle que lui refusaient ses contemporains, et revendique explicitement le patronage intellectuel d'Augustin Thierry, comme il le rappelle dans ses *Mémoires*. Sans doute a-t-on là un aspect essentiel du « mythe gaulois » qui atteindra sa complète maturité sous la troisième République — la dernière réédition de *L'Histoire des Gaulois* est de 1877, au moment où le partage peuple/race/civilisation connaît une nouvelle configuration.

Exigences scientifiques et pressions idéologiques

La conversion idéologique qui place la notion de race au cœur de l'histoire « révolutionnée » est inséparable d'une réflexion méthodologique caractérisée par une exigence scientifique rigoureuse, que synthétise Esquiros en 1847 :

L'histoire proprement dite doit poser ses bases dans l'histoire naturelle. La géologie, qui nous révèle l'origine des choses à la surface de notre planète ; l'embryogénie qui raconte les mouvements de l'organisme humain, durant la période occulte des formations intra-utérines ; l'anthropologie comparée, qui rattache l'existence des races humaines à la vie même du globe...²⁰

¹⁷ A. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*, « Sur la classification de l'histoire de France par races royales », p. 78-79.

¹⁸ A. DUMAS, *op. cit.*, p. 117.

¹⁹ A. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*, p. 196-197 (on notera l'expression « roi des Français »). Même explication chez Dumas : « Au-delà de Rodbert-le-fort on ne voyait plus clair dans sa race, et [...] il fallait à la nation nouvelle un homme complètement nouveau » (*op. cit.*, p. 140).

²⁰ Esquiros, *Paris ou les sciences, les institutions et les mœurs au XIX^e siècle*, 1847 ; passage cité par P. PÉTITIER, *op. cit.*, p. 103.

Amédée Thierry déclare ainsi son ambition de mettre « l'histoire narrative des Gaulois en harmonie avec les progrès récents de la critique historique²¹ », d'où le recours à la perspective raciale ; à la fin de l'introduction il mentionne d'ailleurs les travaux du Dr Edwards, spécialiste de l'« histoire naturelle des races humaines ». Ce dernier prolongera les analyses de l'historien sur les races gauloises par des études physiologiques dont les résultats sont synthétisés dans la *Lettre à M. Amédée Thierry sur les caractères physiologiques des races humaines considérées dans leur rapport avec l'histoire* (1829).

La question des races légitime donc le discours historique par son ancrage « naturaliste » ; il transforme du même coup le travail de l'historien en démarche expérimentale, avec enquête sur le terrain et observations directes : « La perspective positive qu'ouvrent les travaux d'Elie de Beaumont et d'Edwards, c'est la possibilité de retrouver dans le territoire tel qu'il se présente *actuellement* de l'histoire : histoire de sa formation pour le géologue, histoire de son peuplement pour le naturaliste²². » D'où, dans les Carnets de voyage du jeune Michelet (ami d'Edwards qui fut aussi son médecin personnel), des remarques sur les caractères physiologiques des différents ethnotypes²³ : chaque région, chaque pays donne à lire dans sa population les différentes strates de son passé historique. Le parallèle entre l'analyse géologique et géographique d'un territoire et l'étude de son peuplement « racial » donne une résonance nouvelle à la métaphore du peuple-océan, qui révèle à l'œil du seul scientifique son organisation profonde ; ainsi, l'empire de Charlemagne ne présente qu'une unité de surface, alors que les déterminations raciales et nationales restent prépondérantes et exercent une action souterraine (ou sous-marine) primordiale sur le cours de l'histoire : « Océan d'hommes qui, à sa superficie, parut un instant former un seul peuple, tandis qu'un plongeur vigoureux, en pénétrant dans ses profondeurs, eût distingué des races et des coutumes opposées, et entendu parler neuf langues²⁴. » La perspective raciale s'affirme au premier plan parmi les méthodes nouvelles qui redéfinissent l'histoire comme appréhension totale et concrète, empirique et scientifique, du passé — la rigueur « scientifique » de cette approche permettant une compréhension renouvelée de phénomènes ressortissant jusque-là de la seule analyse idéologique²⁵.

²¹ Amédée THIERRY, *op. cit.*, p. II.

²² P. PETITIER, *op. cit.*, p. 128.

²³ « Femmes frappées de méridionalité, quelquefois jolies, mais visages ronds, non pas longs, comme les Normandes. » (Cité par P. PETITIER, *op. cit.*, p. 127).

²⁴ A. DUMAS, *op. cit.*, p. 154.

²⁵ C'est la conversion méthodologique qu'Augustin Thierry place à l'origine de sa démarche d'historien : « Je me sentis une forte tendance à descendre de l'abstrait au concret, à envisager sous toutes ses formes la vie nationale, et à prendre pour point de départ, dans la solution du problème de l'antagonisme des différentes classes d'hommes au sein de la même société, l'étude des races primitives dans leur diversité originelle. » (*Dix ans d'études historiques*, p. XI).

Conséquence : l'ethnologie s'apparente à l'archéologie, laquelle justement cherche à se doter, à la même époque, de méthodes et d'objectifs propres à lui conférer un véritable statut scientifique²⁶. L'approche raciale, comme les recherches archéologiques, joue le réel contre les textes ; dans le cas d'une civilisation perdue comme la Carthage punique, il n'est d'autre source que l'enquête sur le terrain, où les ruines des cités antiques disent quelque chose des divisions raciales originelles — c'est du moins la lecture que propose Flaubert : « Les enceintes n'étaient pas contemporaines, villes différentes, races différentes, à la noirceur des pierres on devinait l'antiquité des habitants²⁷. » D'où une « sociologie carthaginoise » qui, dans *Salammô*, fait remonter les antagonismes sociaux à d'anciennes oppositions de races (ce qui transfère à Carthage le système européen des frères Thierry) :

La différence des fortunes, remplaçant la hiérarchie des races, continuait à maintenir séparés les fils des vaincus et ceux des conquérants ; aussi les patriciens virent d'un œil irrité la destruction de ces ruines, tandis que la plèbe, sans savoir pourquoi, s'en réjouissait²⁸.

Le romancier, comme l'historien, se font donc ethnologues lorsqu'il s'agit de préparer une étude sur l'Antiquité ; le détour fictionnel peut même sembler superfluo, le récit de voyage formant un support littérairement plus souple et scientifiquement plus rigoureux pour rendre compte des résultats de l'enquête — reprochant à Flaubert les incertitudes de sa reconstitution carthaginoise²⁹, Sainte-Beuve suggère à l'écrivain une autre forme textuelle plus adaptée à son propos :

[La solution] eût été d'écrire tout bonnement une relation de voyage, un Itinéraire sur cette côte de l'Afrique depuis les Syrtes jusqu'à Utique. On aurait décrit tout à son aise le pays et le paysage ; on aurait montré les habitants, les races confondues ou persistantes, discuté jusqu'à quel point il est légitime de conclure du présent au passé, et des autres peuples sémitiques de par-delà l'Égypte à ceux d'Afrique, si traversés et si mélangés³⁰.

La démarche scientifique de l'ethnologue-physiologue se trouve intégrée et thématisée jusque dans la mise en scène romanesque : dans *Les Martyrs de Dioclétien*, Constance envoie Eudore en Armorique pour enquêter sur les mœurs des races

²⁶ Le parallèle entre les ruines d'une civilisation et les vestiges des races avait déjà été établi, au tournant du siècle, par Volney.

²⁷ Flaubert, dossier de *Salammô*, folio 227 (reproduit par Ann GREEN en appendice de son ouvrage *Salammô reassest : Flaubert and the historical novel*, Cambridge University Press, 1982, p. 140).

²⁸ FLAUBERT, *Salammô*, Paris, éditions Presses-Pocket, 1998, p. 186. Toutes les références à ce roman renverront à cette édition, qui comporte aussi un dossier critique auquel nous nous référerons pour tous les textes qu'il reproduit.

²⁹ Incertitude due, selon la critique, à d'abusives extrapolations fondées sur le principe de persistance des races, qu'un lieu commun suppose plus « stables » en Orient qu'en Europe : « M. Flaubert, voyageur en Orient, en Syrie, en Égypte et dans le nord de l'Afrique, a cru pouvoir, à l'aide du paysage où il sait bien lire, à l'aide des mœurs et des physionomies de race plus persistantes là qu'ailleurs et moyennant des inductions applicables aux peuples de même souche et aux civilisations de même origine, rapprocher et grouper dans un même cadre une masse de faits, de notions, de conjectures, et il s'est flatté d'animer cet ensemble qu'il appellerait Carthage. » (*Le Constitutionnel*, article du 8 décembre 1862, dossier de *Salammô*, p. 407).

³⁰ SAINTE-BEUVE, *Le Constitutionnel*, article du 22 décembre 1862, dossier de *Salammô*, p. 431.

gauloises qui y ont encore conservé toute leur pureté³¹ ; quant à la belle Tahoser, héroïne du *Roman de la Momie*, elle commence par révéler ses charmes du « plus pur type égyptien³² » au scalpel et au regard du savant archéologue Rumphius.

Doit-on pour autant considérer la perspective « raciale » comme relevant directement de l'histoire naturelle, ainsi que le suggère Amédée Thierry³³, ou, plus clairement, Henri Martin qui, après avoir lu la réponse d'Edwards à *L'Histoire des Gaulois*, énumère les différences physiologiques opposant les différentes races gauloises³⁴ ? Rien n'est moins sûr. En effet, les frères Thierry et leurs disciples n'ancrent pas leurs études sur l'évolution des races dans une analyse d'ensemble intégrant les autres facteurs « naturels » régulant cette évolution, ce qui limite considérablement la pertinence aussi bien biologique qu'historique de leur méthode ; c'est le défaut que souligne Michelet dans sa préface de 1869 à *L'Histoire de France* :

Le matériel, la race, le peuple qui la continue, me paraissent avoir besoin qu'on mît dessous une bonne forte base, la terre qui les porta et les nourrit. Sans une base géographique, le peuple, l'action historique, semblent marcher en l'air comme dans les peintures chinoises où le sol manque. Et notez que le sol n'est pas seulement le théâtre de l'action. Par la nourriture, le climat, etc., il y influe de cent manières. Tel le nid, tel l'oiseau. Telle la patrie, tel l'homme.

Le terme de « théâtre », comme le remarque Paule Petitier, fait directement allusion à l'introduction de *L'Histoire des Gaulois* ; faute de prendre en compte l'ensemble des interactions entre un groupe racial et le territoire où il inscrit son histoire, le concept de « race » devient une entité désespérément abstraite qui échappe à toute légitimité scientifique.

Cette éviction délibérée de l'approche géographico-naturaliste brouille les frontières de la notion de race, qui tend à se confondre avec celle de civilisation ou de nation. Les distinctions raciales sur lesquelles s'appuie Amédée Thierry ne se fondent pas sur une enquête physiologique ou ethnologique, mais sur l'étude des sources anciennes et des différents ensembles linguistiques encore en présence sur le sol français ; la confirmation « biologique » n'intervient que dans un second temps : « Après avoir lu *L'Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry, [Edwards] pense que les

sciences naturelles sont capables d'apporter des preuves supplémentaires aux théories sur les races que l'historien a déduites de la confrontation des textes antiques³⁵. » Encore l'approche naturaliste s'articule-t-elle systématiquement à des analyses portant sur les manifestations culturelles, tant dans l'œuvre du Dr Edwards que chez Amédée Thierry, où les glissements sont fréquents — selon une logique de contamination qui en arrive à contredire l'idée même de race :

Si nous avons classé parmi les Ligures les Cavares, les Ségalaunes, les Tricastins et les Volkes, malgré leur descendance gauloise, c'est qu'en effet ces nations, par leur situation, par leurs intérêts politiques et commerciaux, et par leurs liens fédératifs, appartiennent beaucoup plus à la race ligurienne qu'ils n'appartiennent à leur propre race³⁶.

Le biologique se fond dans le culturel et finit par s'y dissoudre, si bien qu'une race peut perdre ses caractères distinctifs en adoptant volontairement ceux de la nation où elle s'assimile, et « son histoire finit là », comme l'écrit Amédée Thierry à propos des races ombriennes en Étrurie ; lorsque c'est par la conquête qu'un groupe racial se trouve soumis à un autre, ses traits particuliers, s'ils ont tendance à s'affirmer par esprit de résistance, n'en sont pas moins profondément altérés³⁷. En somme, chaque race ne se définit que par une structure d'opposition avec un groupe ennemi ou colonisateur perçu comme entité hostile, dans un contexte de « préhistoire nationale » : à partir du moment où coïncident dans un territoire donné race et représentation politique, le devenir des races s'assimile à une histoire nationale où la logique « organique » du progrès l'emporte sur les déterminismes proprement raciaux. Les deux premiers livres de *L'Histoire de France* de Michelet portent à leur point extrême cette tendance déjà esquissée par les frères Thierry sans doute les références aux différentes races sont nombreuses, mais la race gauloise se définit par sa perfectibilité, sa malléabilité, sa disponibilité — ce qui annule tout déterminisme naturel : « Le progrès, la complexification qui transforment les Gaulois en Français ne sont pas le fait du perfectionnement d'une race, mais celui du mélange de plusieurs races et de l'annulation des facteurs raciaux³⁸. »

³⁵ P. PETITIER, *op. cit.*, p. 118.

³⁶ Amédée THIERRY, *op. cit.*, p. 27.

³⁷ Ce qui contredit les postulats de l'introduction ; après l'invasion romaine, les Gaulois ne sont plus eux-mêmes : « [Avec l'Empire romain] finit l'histoire de la race gauloise en tant que *nation*, c'est-à-dire en tant que corps de peuples libres, soumis à des institutions propres, à la loi de son développement spontané : là commence une autre série de faits, l'histoire de cette même race devenue membre d'un corps politique étranger, et modifiée par des institutions civiles, politiques, religieuses qui ne sont point les siennes. » (*Op. cit.*, p. X). Inversement, les Gaulois d'Italie reconnaissent dans le Grec Pyrrhus un chef « naturel » pour leur race, en raison d'une conformité de caractère qui l'emporte sur toute autre logique (p. 206).

³⁸ P. PETITIER, *op. cit.*, p. 140. On songe au cours de Michelet à l'École Normale Supérieure, en 1828-29 : « Nous tenons à la terre par les races, mais nous avons en nous un pouvoir de locomotion par lequel nous imprimons du mouvement à l'histoire. » (Cité par Paul VIALLANEIX dans *La Voie royale*, Paris, Flammarion, 1971, p. 255). Aussi le progrès historique se marque-t-il par un affaiblissement des facteurs biologiques que souligne clairement *L'Introduction à l'histoire universelle* (1831) : « Suivez d'orient en occident, sur la route du soleil et des courants magnétiques du globe, les migrations du genre humain ; observez-le dans ce long

³¹ Sur ce point, voir P. MICHEL, *op. cit.*, p. 96.

³² Théophile GAUTIER, *Le Roman de la momie*, Paris, éditions Presses-Pocket, 1998, p. 69.

³³ Les dernières lignes de l'introduction à *L'Histoire des Gaulois* sont sans équivoque ; il s'agit de se demander « si véritablement, malgré toutes les diversités de temps, de lieux, de mélanges, les caractères physiques des races persévèrent et se conservent plus ou moins purs, suivant des lois que les sciences naturelles peuvent déterminer ; si pareillement les caractères moraux de ces races, résistant aux plus violents révolutions sociales, se laissent bien modifier, mais jamais effacer ni par la puissance des institutions, ni par le développement progressif de l'intelligence ; si en un mot il existe une individualité permanente des grandes masses de l'espèce humaine » (p. XXXV).

³⁴ « Incomparablement le Gaël, à la tête arrondie, au front moyen, aux yeux grands et ouverts, au nez droit et arrondi à l'extrémité, à la taille moins élevée que celle des Kimris, présentait les caractères les plus voisins à ce qu'il semblerait, du type moyen de l'homme. » (*Histoire de France*, passage cité par Rémi MALLET, « Henri Martin et les Gaulois : histoire et mythe », *Nos ancêtres les Gaulois*, Presses universitaires de Clermont-Ferrand, 1982).

De ces ambiguïtés fondamentales témoigne la difficulté que rencontrent les historiens pour définir le terme même de race ; après avoir multiplié les distinctions, Amédée Thierry n'hésite pas à en limiter la portée et à adopter une terminologie des plus vagues :

Lorsque, abstraction faite de la diversité d'origine, nous les montrerons en contact avec des peuples appartenant à d'autres familles humaines, la dénomination vulgairement reçue de *Gaulois* nous servira pour désigner, soit les deux races en commun, soit l'une d'elles séparément ; quelquefois même ce mot sera pris dans une acception toute géographique, et signifiera collectivement les habitants de la Gaule, de quelques âieux qu'ils descendent, Galls, Kimris, Aquitains ou Ligures³⁹.

Et, si les frères Thierry n'hésitent pas à citer les sources anciennes ou médiévales qu'ils traduisent, la confrontation avec le texte original montre bien que la perspective raciale a pour fonction de synthétiser ce qui détermine un peuple ou un groupe social, sans plus de précisions : « [Les Gaulois] se montrèrent, dit Tite-Live, enflammés de cette haine active contre le peuple romain, particulière à leur race », — ce développement rend compte d'une phrase beaucoup moins marquée : « *Calli proprio atque insito in Romanos odio incenduntur*⁴⁰ ». Rien d'étonnant donc à ce qu'en 1863 encore, un roman de Maurice Sand, *Callirhoé*, mette en scène les doutes d'un jeune savant chargé d'une enquête sur l'origine des races humaines :

Le mot *race* me gêne. Pourquoi les savants n'ont-ils pas accepté le mot *famille* comme dans toute l'histoire naturelle ? Cette *famille* se diviserait en *genres*, *espèces*, *variétés*, *sous-variétés*, *individu* et *sexe*... Mais l'orgueil de l'homme ne veut pas même que son enveloppe soit confondue avec les autres animaux. Disons donc : *races*, *rameaux*, *types*, *sous-types* et *caractère*⁴¹.

À ce manque de rigueur dans la définition du concept s'ajoute son peu de pertinence pour rendre compte du devenir historique. En effet, la perspective raciale aboutit à une naturalisation des conflits politiques et sociaux, tous ramenés à l'actualisation répétitive d'un antagonisme originel⁴² ; cette conception répétitive s'oppose à toute conception de l'évolution historique sur le modèle organique du vivant. Penser le passé en termes d'entités raciales revient à considérer tout groupement humain comme une tribu soumise au seul ordre de la nature, isolée et par là même rejetée en marge du cours de l'histoire — conception à laquelle s'opposent

les échanges et le mélange constitutifs de la cité et de l'entrée dans l'historicité⁴³. La modélisation systématiquement raciale des conflits annule donc, à terme, toute possibilité d'analyse historique.

Sans doute est-ce la raison pour laquelle, d'emblée — et non sans risque de contradiction interne — les frères Thierry insistent sur la « fabrication » culturelle et idéologique des divisions raciales — ce sont les acteurs mêmes de l'histoire qui construisent et instrumentalisent les clivages entre les races, dans un but politique explicite, comme cet habile chef gaulois recrutant des alliés pour la guerre contre les cités grecques :

Le Brenn traînait après lui des prisonniers macédoniens qu'il avait choisis petits et de peu d'apparence, et dont il avait fait raser la tête. Il les promenait dans les assemblées publiques, et faisant paraître à côté d'eux de jeunes guerriers galls et kimris de haute taille, parés de la chaîne d'or et de la longue chevelure, "Voilà ce que nous sommes, disait-il ; grands, forts et nombreux ; et voilà ce que sont nos ennemis !" ⁴⁴

Inversement, ce sont des représentations collectives relevant de la mythologie plus que de l'ethnologie qui définissent la race gauloise pour les Grecs⁴⁵. À l'intérieur même d'une société, l'aristocratie tente de légitimer sa suprématie par une toute hypothétique spécificité raciale ; les guerriers franks se qualifient de « race illustre fondée par Dieu même⁴⁶ », et les patriciens de la Rome archaïque, par la Loi des XII Tables, « essaient de se maintenir isolés dans le peuple, et comme une race à part. POINT DE MARIAGE ENTRE LES FAMILLES PATRICIENNES ET PLEBEIENNES⁴⁷. »

En recourant au système des races, les historiens ne font donc que reprendre une projection de l'imaginaire (et de l'idéologie) sur le biologique dont leurs propres analyses démontent le fonctionnement. Dès lors, la progressive annexion de la terminologie raciale par le discours social (phénomène qui atteint son paroxysme autour de 1848⁴⁸) prolonge plus qu'il ne dévoie la logique interne à l'œuvre dans les analyses des historiens au tournant des années 1830. Ainsi Hugues Capet, dont on a vu la lignée se perdre dans la « race » nationale, fonde aussi sa popularité sur une extraction plébéienne peut-être imaginaire, mais en tout cas efficace : « C'était une opinion répandue parmi les gens de condition inférieure, que la nouvelle famille régnante sortait de la classe plébéienne⁴⁹. » Et voilà les oppositions de races (Gaulois

⁴³ Le *Tableau de la France* établit ainsi une bipartition symbolique : « Dans les montagnes, les hommes forment des tribus (unités closes sur elles-mêmes, qui ne communiquent pas). Dans les plaines, ils ont tendance à constituer des cités (unités relationnelles, qui ne vivent que d'échanges) » (P. PETITIER, *op. cit.*, p. 85).

⁴⁴ Amédée THIERRY, *op. cit.*, p. 144.

⁴⁵ Amédée THIERRY, *op. cit.*, p. 150.

⁴⁶ A. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*, p. 49 (la source latine emploie le terme de *gens*).

⁴⁷ MICHELET, *Histoire romaine*, réédition de 1876, Paris, Calmann-Lévy, p. 181 (le texte a été rédigé dans les années 1840).

⁴⁸ Voir les analyses bien connues de Louis CHEVALIER, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1958.

⁴⁹ A. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*, p. 199.

voyage de l'Asie à l'Europe, de l'Inde à la France, vous voyez à chaque station diminuer la puissance fatale de la nature, et l'influence de race et climat devenir moins tyrannique. » (Cité par P. PETITIER, *op. cit.*, p. 33).

³⁹ Amédée THIERRY, *op. cit.*, p. 49.

⁴⁰ Amédée THIERRY, *op. cit.*, p. 311.

⁴¹ Maurice SAND, *Callirhoé*, Naumbourg, G. Poetz, 1863, p. 55.

⁴² Ainsi, l'histoire d'Irlande offre, pour Augustin Thierry, le modèle de la répétition indéfinie du Même : « La longue persistance de deux nations ennemies sur le même sol, et la diversité des luttes politiques, sociales, religieuses, qui dérivent, comme d'un fond inépuisable, de cette hostilité originelle ; l'antipathie des races survivant à toutes les révolutions des mœurs, des lois, et du langage, se perpétuant à travers les siècles... » (*Dix ans d'études historiques*, p. XII).

contre Franks) transformées en antagonismes de classe, selon une logique que l'historien prolonge jusqu'à l'époque contemporaine :

Quel qu'aient été le mélange physique des deux races primitives, leur esprit constamment contradictoire a vécu jusqu'à ce jour dans deux portions toujours distinctes de la population confondue [...] Les distinctions de caste ont succédé à celles du sang, celles des ordres à celles des castes, celles des titres à celles des ordres⁵⁰.

C'est donc très naturellement que, selon un processus inverse, les conflits sociaux de 1848 s'expriment dans un discours vigoureusement raciste, au sens plein du terme — la race ouvrière se définissant comme intrinsèquement distincte de la race bourgeoise (et réciproquement), ce mode de pensée culminant parfois, chez les penseurs de gauche, en un antisémitisme virulent qui confond haine du bourgeois et haine du Juif⁵¹ ; l'institution littéraire n'est pas en reste, puisqu'on retrouve, jusqu'à la Commune, le classique portrait de l'écrivain-insurgé en mulâtre à demi-sauvage⁵².

La littérature : une sociologie du discours sur les races

Dans l'historiographie de la première moitié du XIX^e siècle, la race ne se peut définir que comme une catégorie abstraite susceptible d'actualisations très diverses — la notion, éminemment flexible et ouverte à de multiples investissements idéologiques, vaut plus par sa valeur heuristique que par une légitimité scientifique aussi souvent invoquée que battue en brèche par la logique de l'analyse historique. De cette malléabilité originelle vient sans doute l'efficacité rhétorique et pragmatique du recours au système des races, mais aussi l'affaiblissement du contenu spécifique de la notion. Reste qu'il serait réducteur de voir, dans ce recouvrement du scientifique par l'idéologique, une simple perversion, plus ou moins contrôlée, du discours sur les races. Car celui-ci, s'il emprunte sa terminologie et en partie ses méthodes à l'histoire naturelle, est inséparable, dès son origine, de la logique littéraire où il s'inscrit — logique qui développe, mais aussi problématise, ses propres conditions de fonctionnement.

Une évidence, d'abord ; Augustin Thierry rend maintes fois hommage à Walter Scott, l'initiateur de sa propre théorie des races :

Sans doute il est impossible d'attribuer aux écrits de Walter Scott l'autorité d'ouvrages historiques ; mais on ne peut refuser à leur auteur le mérite d'avoir mis, le premier, en scène les différentes races d'hommes dont la fusion graduelle a formé les grandes nations de l'Europe⁵³.

⁵⁰ A. THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, p. 297.

⁵¹ Voir les analyses très fines de Dolf OEHLER, *Le Spleen contre l'oubli*, Paris, Payot, 1996, passim.

⁵² Voir, par exemple, le portrait de Vallès par Armand de PONTMARTIN, dans *Le Radeau de la Méduse*, Paris, Lévy frères, 1971, pp. 214-215. (Cité par Steve MURPHY, introduction à Jean Richepin, *Les Étapes d'un réfractaire*, Seyssel, Champ-Vallon, 1993, p. 26).

⁵³ A. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*, p. 84 ; le romancier est qualifié du « plus grand maître qu'il y ait jamais eu en fait de divination historique » (p. XIV).

Une grande partie de l'œuvre de l'historien naît du désir de transposer en France le modèle romanesque de Walter Scott — « cette distinction profonde de populations ennemies sur le même sol⁵⁴ » —, en conservant le modèle narratif revendiqué pour son efficacité, avec le souci de préserver une couleur locale qui, dans les sources mêmes, garantissait la vérité de l'information⁵⁵. Bref, on se trouve d'emblée aux frontières du littéraire — d'autant plus que, dans la même période, les « scènes historiques » (genre également pratiqué par Augustin Thierry) préfigurent le drame romantique, et les « chroniques historiques » annoncent les romans-feuilletons historiques à la manière de Dumas. La critique souligne d'ailleurs les qualités littéraires des ouvrages des frères Thierry ; aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à voir la cohérence psychologique de chaque race établie par des généralisations « à la Balzac » : les Gaulois attaquent « avec la fougue ordinaire à cette nation », ils montrent « une de ces frayeurs auxquelles nous les verrons plus d'une fois s'abandonner⁵⁶ »... La cohérence de la perspective raciale apparaît à la fois comme l'origine et la conséquence du récit qui l'expose.

La question de races double ainsi sa rentabilité explicative d'une exceptionnelle efficacité dramatique : les oppositions raciales absolues et irréductibles, telles que les pose l'esthétique quasi-aristotélicienne à laquelle renvoie l'introduction de *L'Histoire des Gaulois*, forment un « noyau actanciel » suffisant pour enclencher et justifier un récit réduit à une structure quasiment abstraite, mettant en œuvre des antagonismes aussi tragiques qu'incompréhensibles — en de tels conflits, le mal vient toujours de plus loin, d'où ce qu'on pourrait appeler, dans la deuxième moitié du siècle, « l'héritage tragique » des frères Thierry et de leurs épigones. La vision de l'histoire que développe Leconte de Lisle, dans les *Poèmes antiques* puis les *Poèmes barbares*, tire sa grandeur épique du choc des races et des civilisations se succédant et se massacrant dans une rage d'extermination qui n'a d'autre logique que le développement même du vivant — d'où la sympathie du poète pour les vaincus, quels qu'ils soient. Et, lorsque Flaubert prétend appliquer à l'Antiquité les procédés du roman moderne, c'est encore la question des races qui lui assure une approche résolument autre :

L'histoire d'Hérodiade, telle que je la comprends, n'a aucun rapport avec la religion. Ce qui me séduit là-dedans, c'est la mine officielle d'Hérode (qui était un vrai préfet) et la figure farouche d'Hérodiade, une sorte de Cléopâtre et de Maintenon. La question des races dominait tout⁵⁷.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 111.

⁵⁵ « Toutes les fois qu'un personnage ou un événement du Moyen-Âge me présentait un peu de vie ou de couleur locale, je ressentais une émotion involontaire. Cette épreuve, souvent répétée, ne tarda pas à bouleverser mes idées en littérature. » (*Ibid.*, p. VI-VII).

⁵⁶ Amédée THIERRY, *Histoire des Gaulois*, p. 66 et p. 74 (les formules de ce genre sont très nombreuses dans le texte).

⁵⁷ Lettre à Mme Roger des Genettes, citée par Pierre-Marc de BIASI, préface aux *Trois Contes*, Paris, édition GF, 1986, p. 31 — la critique souligne les difficultés d'une telle perspective historique : « traiter d'oppositions et de mélanges de races en tenant compte des conflits politiques et religieux qui dressent les uns contre les autres les différents groupes de pression de la Judée, trois ans avant la mort du Christ » (p. 34).

Après le traumatisme de 1848, après le sang de l'insurrection ouvrière de Juin, les conflits de races comme moteur du devenir n'apparaissent plus comme les étapes d'un progrès organique menant à l'épiphanie de la Nation, née de ce travail parfois violent sur elle-même ; les antagonismes raciaux exemplarisent plus qu'ils n'expliquent le tragique d'une histoire absente à elle-même et aveugle à ses propres fins, à supposer qu'elle en ait⁵⁸. Selon un principe de transposition parallèle, la Fatalité, dans un monde sans dieux, prend la forme de l'hérédité ; c'est, par exemple, la lecture « moderne » que Leconte de Lisle propose du mythe des Atrides⁵⁹ — les travaux de divers spécialistes ainsi que l'influence de Darwin expliquent cet infléchissement du système de déterminisme biologique fondé sur « le sang de la race », déterminisme dont l'œuvre de Zola déploie toutes les potentialités dramatiques et tragiques.

Les antiques affrontements des races ont un caractère d'autant plus fascinant pour la littérature que, en confrontant plusieurs civilisations et cultures dans leur radicale altérité, ils conjurent la hantise de l'uniformité (économique, sociale, esthétique) caractéristique de la modernité industrielle. Saisir les races en leur authentique jeunesse, dans leur antiquité, permet de retrouver à sa source une diversité que l'époque contemporaine menace d'effacer par l'impérialisme européen ; Augustin Thierry valorisait déjà l'extrême attention aux différences et aux spécificités culturelles qui, seule, permet de saisir la vérité d'une époque ou d'un groupe humain : « Le grand précepte qu'il faut donner aux historiens, c'est de distinguer au lieu de confondre ; car, à moins d'être varié, l'on n'est point vrai⁶⁰. » La représentation des conflits raciaux cristallise donc un imaginaire de l'énergie originelle liée à la pureté et à l'immédiateté des engagements ; toutes ces valeurs, propres à l'univers épique, se sont perdues dans la médiocrité uniforme de l'Occident moderne :

Ces nobles récits qui se déroulaient à travers la vie d'un peuple, qui exprimaient son génie, sa destinée humaine et son idéal religieux, n'ont plus eu leur raison d'être du jour où les races ont perdu toute existence propre, tout caractère spécial. Que sera-ce donc si

⁵⁸ Telle est la lecture que propose Françoise GAILLARD de *Salammbô* : « L'histoire apparaît comme coupée, non seulement du présent (ce qui tracassait Sainte-Beuve) mais de sa présence à elle-même. Elle n'existe plus ni sur le mode de l'en soi, ni sur celui du pour soi. Tout ce qu'on peut dire d'elle c'est qu'elle est jeu de forces, choc des contraires : agôn [...] Devant Carthage, l'histoire semble avoir perdu le sens de ses fins, et s'être transformée en un de ces sacrifices sanglants rituels, grâce auxquels se déchargent périodiquement les tensions et les violences accumulées. » (« La révolte contre la révolution : *Salammbô*, un autre point de vue sur l'histoire », Gustave Flaubert : *procédés narratifs et fondements épistémologiques*, Tübingen, Günter Narr Verlag, 1987). On songe à Leconte de Lisle (que cite d'ailleurs Flaubert dans sa réponse à Sainte-Beuve), mais la question des races fait dans le roman carthaginois l'objet d'une mise en perspective d'une lucidité critique sans précédent.

⁵⁹ Dans sa pièce *Les Erynnies* (1873) : « Selon J. Dornies, Leconte de Lisle aurait voulu traduire dans cette œuvre sa croyance à l'hérédité comme à l'équivalent moderne de la fatalité antique : "Leconte de Lisle acquit la certitude que la « fatalité » dont étaient écrasées les familles de prédestinés, n'était, sans doute, que cette implacable loi des hérédités dont la science la plus contemporaine commence à préciser la formule [...] Il n'y a pas de doute que Leconte de Lisle n'ait éprouvé une satisfaction profonde dans la possibilité que *Les Erynnies* lui avaient donné de produire, sur le théâtre, sous un voile de poésie, une doctrine scientifique à laquelle il croyait." » (Edgard PICH, *Leconte de Lisle et sa création poétique*, Lille, 1974, p. 620).

⁶⁰ A. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*, p. 15.

elles en arrivent à ne plus former qu'une seule famille, comme se l'imagine partiellement la démocratie contemporaine, qu'une seule agglomération parlant une langue identique, ayant des intérêts sociaux et politiques solidaires, et ne se préoccupant que de les sauvegarder ?⁶¹

Cette nostalgie d'un univers alliant la diversité à la plénitude⁶² s'exprime clairement dans les codes narratifs à l'œuvre dans le roman populaire, où les stéréotypes raciaux renvoient à un système de valeurs plus qu'à une idéologie raciste — avec résurgence du discours « scientifique » de la physiognomonie :

Cet univers est on ne peut plus lisible, et même immédiatement lisible, puisque d'après les postulats expressionnistes, eux-mêmes sous-tendus par ceux de Lavater, et globalement une rêverie de conformité entre l'être et l'apparence, le corps à son tour se présente comme un signe superlatif. D'où, par exemple, une typologie des races comme des professions. Si donc il y a classements et distinctions à l'intérieur de ce monde (et combien rigoureux !) ils ne sauraient être qu'éthiques, et nullement ontologiques. Du point de vue ontologique, il n'existe jamais que du *plein*⁶³.

L'approche raciale, qu'elle exprime le tragique d'une histoire apocalyptique et sanglante ou qu'elle développe la nostalgie d'un monde naissant où triomphaient, fût-ce sur le mode belliqueux, l'énergie et la diversité, répercute les traumatismes de la modernité tout en développant une certaine idéologie « compensatoire ». Rien de naïf cependant dans cette reconfiguration du discours sur les races mis en place autour de 1830 ; si les textes littéraires utilisent la notion de race pour fonder un ordre symbolique et esthétique, c'est en toute lucidité, allant parfois jusqu'à expliciter leur démarche au cœur même de l'œuvre, en mettant en perspective ce perpétuel croisement du « naturel » et du « culturel ». Ainsi, *Le Roman de la momie*, qui organise autour de la confrontation centrale type égyptien / type juif (Tahoser et Pharaon / Poëri et Ra'hel) tout un défilé ethnologique fondé sur une esthétique de la diversité et de la « pureté » raciale⁶⁴, ne décrit chaque type que par référence aux idéaux immortalisés par l'art de chaque peuple (d'où les comparaisons multipliées avec les statues, les tableaux...) ; la « fresque ethnographique » qui orne le palais de Pharaon constitue une sorte de mise en abyme de l'art du romancier, qui ressuscite les races non telles qu'elles furent mais telles que la civilisation égyptienne les rêva — ce qui pervertit considérablement le lien entre ethnologie et archéologie :

⁶¹ LÉCONTE DE LISLE, préface aux *Poèmes et poésies*, 1855 (cité dans le dossier des *Poèmes antiques*, Paris, Callimard, 1994, p. 318).

⁶² C'est un lieu commun de déprécier le métissage — voir, bien avant les théories de Gobineau notamment, le Sébastien MERCIER des *Nuits de Paris* : « Je crois que les plus grands ennemis qu'eurent les géants, ce furent leurs bâtards, qu'ils méprisaient sans doute, comme nous méprisons plus les métis qu'un beau nègre. » (Paris, Callimard, 1987, p. 51).

⁶³ Jean-Claude VAREILLE, *Le Roman populaire français (1789-1914)*, Limoges, Pulim / Nuit blanche, 1994, p. 91. Ce qui explique « l'aristocratie » des personnages du roman populaire : la continuité du sang et de la race, garantissant l'innéité des qualités accordées à chacun, exprime le rêve d'une société stable et ordonnée, où chaque être aurait sa place.

⁶⁴ Pureté dont l'origine « biologique » ne s'exprime qu'obliquement, par la métonymie : autour des personnages aux types bien marqués, on trouve des chevaux pur-sang, des bœufs de noble race, etc.

On y voyait figurées avec leurs physionomies spéciales et leurs costumes particuliers les nations des quatre parties du monde. En tête de la série, guidée par Horus, le pasteur des peuples, marchait l'homme par excellence, l'Égyptien, le Rot-en-ne-rôme, à la physionomie douce, au nez légèrement aquilin, à la chevelure nattée, à la peau d'un rouge sombre, que faisait ressortir un pagne blanc. Ensuite venait le nègre ou Nahasi, avec sa peau noire, ses lèvres bouffies, ses pommettes saillantes, ses cheveux crépus ; puis l'Asiatique ou Namou, à couleur de chair tirant sur le jaune, à nez fortement aquilin, à barbe noire et fournie, aiguillée en pointe, vêtu d'une jupe bariolée, frangée de houppes ; puis l'Européen ou Tamhou, le plus sauvage de tous, différant des autres par son teint blanc, ses yeux bleus, sa barbe et sa chevelure rousses, une peau de bœuf non préparée jetée sur l'épaule, des tatouages aux bras et aux jambes⁶⁵.

L'ethnologie n'est plus une branche de l'histoire naturelle, mais bien de l'esthétique.

De l'esthétique, mais aussi du politique, puisque le conflit des races sous toutes ses formes est au cœur de la diégèse du *Roman de la momie* — qui sanctionne la victoire de la « race élue » des Juifs sur l'Égypte alors toute-puissante et colonisatrice. L'imaginaire racial secrète de l'idéologie ; ce n'est pas un hasard si la fresque ethnologique légitime dans le palais même de Pharaon l'asservissement auquel l'Égypte condamne les autres races (le défilé des captifs au chapitre III, comme les esclaves noirs ou asiatiques qui peuplent la diégèse, témoignent de cette politique systématique), tout en révélant son aveuglement — point de Juifs dans ce dénombrement du genre humain, alors que justement la menace vient de là, du double point de vue politique et amoureux. Le « roman à l'antique » ne se contente donc pas de développer les potentialités esthétiques et dramatiques d'une lecture de l'histoire comme conflit de races ; il propose aussi une réflexion sur la manière dont une société (celle qu'il représente, et, implicitement, celle dont l'œuvre elle-même est le produit) élabore puis instrumentalise cette explication « raciale » de l'histoire.

Salammô offre un exemple remarquable de cette fonction critique du romanesque. À première vue, centrer un roman sur Carthage offrait une bonne occasion de récit « à la Thierry », dans la lignée de Walter Scott ; l'*Histoire romaine* de Michelet, l'une des sources principales de Flaubert, présentait en effet les guerres puniques comme un conflit opposant deux races rivales pour l'empire du monde :

Ce n'est point sans raison que le souvenir des guerres puniques est resté si populaire et si vif dans la mémoire des hommes. Cette lutte ne devait pas seulement décider du sort de deux villes ou de deux empires ; il s'agissait de savoir à laquelle des deux races, indo-germanique ou sémitique, appartenait la domination du monde⁶⁶.

À ce premier clivage, qui aurait permis de rattacher l'épisode aux origines mêmes de notre civilisation gréco-romaine (toujours selon le système des frères Thierry), se superpose un second système d'opposition raciale, celui-là interne à Carthage, et non moins riche de potentialités romanesques (peut-être antisémites) : « Relisons Michelet

⁶⁵ T. GAUTIER, *Le Roman de la Momie*, p. 188-189. Le modèle du romancier est une fresque découverte et décrite par Champollion (voir Jean-Marie Carré, *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, Le Caire, IFAO, 1956, tome 2, p. 171).

⁶⁶ MICHELET, *Histoire romaine*, p. 241.

qui met en parallèle deux races duelles, celle des commerçants carthaginois avec celle des Libyens du désert et des montagnards de l'Atlas. "Cette dualité de race se décèle fréquemment dans l'histoire de Carthage : le genre militaire de Barca appartient, comme le nom de Barca semble l'indiquer, aux nomades belliqueux de la Libye plus qu'aux commerçants phéniciens. Les vrais Carthaginois sont les Hannon, administrateurs avides et généraux incapables." ⁶⁷ En choisissant comme sujet non les guerres puniques, mais la révolte des mercenaires, Flaubert évite ces deux types de conflits « raciaux » légués par la tradition historique et opère un radicale décentrement par rapport à la « tradition » des frères Thierry, qui ne faisaient intervenir la race que pour mieux comprendre *notre* passé (même Gautier, avec son renversement des perspectives, avait respecté cet héritage dans *Le Roman de la momie* : le Prologue met en scène des Européens, qui figurent aussi sur la fresque de Pharaon, cependant que le peuple juif représente le berceau du judéo-christianisme occidental) : « L'audace du travail de Flaubert consiste précisément à sortir le roman de la contrainte de proximité, d'appartenance à une même civilisation. Le roman doit quitter son rôle de liant idéologique, cesser d'être le discours de la cohérence historique et de l'homogénéité humaine⁶⁸. » Le décentrement permet de mettre à nu le dispositif discursif et idéologique qui fonde l'analyse historique en termes de races.

Il est vrai qu'un autre mode d'explication restait au romancier, basé sur un système d'oppositions non moins traditionnel : celui qui voit dans la « guerre inexpiable », d'après Polybe, « la différence entre les mœurs de nations mélangées et barbares et celles d'un peuple instruit et formé à l'école des lois et de la vie civile⁶⁹. » Bref, la lutte de la Cité contre les barbares, de l'un contre le multiple, de la Nation contre la dissolution régressive dans l'animalité — topique à laquelle les événements de Juin 1848⁷⁰ ont conféré une résonance nouvelle (et d'autant plus adaptée que les insurgés de Juin avaient été comparés, dans le discours conservateur, à des Arabes et des Bédouins — le contexte de la colonisation africaine enrichissant la palette des propos socio-racistes). Là encore, Flaubert rejette ce clivage : ce sont les Carthaginois qui, selon la tradition romaine qui est la nôtre, incarnent les Barbares, et il arrive que le

⁶⁷ Claude AZIZA, introduction à *Carthage, le rêve en flammes*, Paris, Presses de la cité, 1993, p. 7.

⁶⁸ Jacques NEEFS, « *Salammô*, textes critiques », *Littérature*, n° 15, octobre 1974, p. 60. D'où le contresens de Sainte-Beuve qui voit dans Autharite un Gaulois à la manière des *Martyrs*, malin, blagueur et plein de bravoure — voici le personnage de Flaubert crédité d'un racisme « colonisateur » qui n'appartient qu'au critique : « Les ennuis du général gaulois durant ce siège insipide de Tunis, son dégoût de cette armée de nègres imbéciles qu'il commande, son regret de n'avoir pas déserté aux Romains avec ses compagnons en Sicile, son découragement moral et physique et son mal du pays... » (*Le Constitutionnel*, 15 décembre 1862, dossier de *Salammô*, p. 418).

⁶⁹ Traduction de Félix Bouchot, 1847, citée dans le dossier de *Salammô*, p. 373. Bouchot commet d'ailleurs un contresens, riche de significations en 1847 : le texte original de Polybe compare les Mercenaires aux armées citoyennes sur le modèle de Rome ou des cités grecques.

⁷⁰ Dont *Salammô*, obliquement mais clairement, répercute le traumatisme — voir Ann GREEN, *op. cit.*, et les nombreux articles consacrés à la question dans les vingt dernières années.

romancier lui-même les considère comme tels⁷¹ — non sans raison, nous le verrons. Sans doute le texte qualifie-t-il les mercenaires de Barbares, mais le lecteur ne peut accepter ce terme sans, du même coup, partager le point de vue des Carthaginois — ce que le dispositif axiologique du roman rend pour le moins inconfortable : deuxième entreprise de déstabilisation qui révèle les enjeux idéologiques des terminologies raciales.

En fait, l'ensemble du roman ne pose d'ailleurs les oppositions de races, de mœurs et de civilisations que pour mieux miner les présupposés qu'ils justifient. Ainsi, Carthage instrumentalise savamment le racisme pour remédier à un patriotisme défaillant, se construisant par ce moyen une unité nationale artificielle et bien improbable :

Guizot avait vu dans l'identité nationale un élément majeur de la civilisation européenne ; elle l'emporte, en Carthage, sur l'internationale des Mercenaires. Non que ceux-ci se divisent, ils sont au contraire plus unis qu'on ne l'est à Carthage. Si bien qu'on voit Flaubert y faire tourner au simple racisme, pour qu'il surmonte l'individualisme et la haine de classe, un patriotisme souvent affirmé et auquel il laisse symboliquement la victoire, contre toute vraisemblance, dans la dernière bataille⁷².

C'est parce que l'identité carthaginoise s'avère plus que problématique qu'elle doit s'affirmer par des haines raciales orchestrées par une politique très consciente. La race punique exerce d'abord en Afrique les droits du colonisateur et du conquérant — ceux des Franks en Gaule selon les frères Thierry, ceux aussi des Français du XIX^e siècle en Afrique du Nord ; premier obstacle qui empêche de voir en elle une nation au sens propre du terme, faute d'unité entre un territoire et le pouvoir politique qui le régit :

Les Mercenaires tout étrangers qu'ils étaient à Carthage, renfermaient dans leurs rangs beaucoup d'Africains : ils trouvèrent moyen d'intéresser les provinces d'Afrique à leur ressentiment. On entrevoit très bien, par la facilité qu'ils eurent de faire soulever des villes et des provinces entières, que les Carthaginois proprement dits étaient des colons conquérants qui s'étaient établis principalement sur les côtes, mais qui ne s'étaient pas fondus avec les populations autochtones⁷³.

Au sein même de la cité, les divisions raciales secrètent une impitoyable ségrégation — aussi les Mangeurs-de-Choses-Immondes, « des gens d'une autre race et d'une origine inconnue » relégués au-delà des fortifications de la ville, s'allient-ils aux Mercenaires et font-ils partie des ennemis les plus acharnés de Carthage, jusqu'aux derniers moments : « [Tunis] avait pour se défendre sa population d'autochtones, douze mille Mercenaires, puis tous les Mangeurs-de-choses-immondes, car ils étaient comme Mâtho rivés à l'horizon de Carthage⁷⁴. » Seuls les vertus d'un massacre perpétré sur les

Barbares prisonniers rétablit dans les murs de la cité un semblant d'unité⁷⁵, qui ne peut transcender les clivages raciaux que dans les horreurs de la vengeance — lesdits clivages ne tardent pas à ressusciter dès les premières difficultés militaires, dans toute leur violence raciste :

La populace était jalouse des Carthaginois-Nouveaux auxquels [Hamilcar] avait promis le droit de cité complet ; et même les Ligures, qui s'étaient si intrépidement battus, on les confondait avec les Barbares, on les maudissait comme eux ; leur race devenait un crime, une complicité⁷⁶.

On ne s'étonnera donc pas de voir Carthage assiégée abandonner sans scrupule à l'ennemi les quartiers non puniques⁷⁷ : le racisme chananéen joue tantôt la solidarité, tantôt l'exclusion, selon les besoins de sa politique, qui construit ainsi une unité nationale aussi illusoire que pragmatiquement efficace, et fondée sur le refus de l'autre — « vouloir se mêler au sang punique »⁷⁸ constituant en tout cas le pire des scandales, sans que cependant cette appartenance à la race punique constitue toujours une sauvegarde : en situation de crise, c'est leur propre race, dans tous les sens du terme, que les Carthaginois excluent de l'humanité lorsqu'ils sacrifient leurs enfants au Moloch en criant : « Ce sont des bœufs ! »

Face à cette définition de la Cité par la violence et l'exclusion, les Mercenaires transcendent la diversité de leurs origines raciales et nationales pour construire une unité — une fraternité, serait-on tenté de dire pour continuer la symbolique chrétienne à l'œuvre dans le récit — qui intègre les différences sans chercher à les réduire. Sur ce point, le roman s'avère travaillé par un paradoxe interne. Pour marquer les particularités ethnologiques qui distinguent les divers corps de soldats, le romancier a recours aux trois modes discursifs que lui lègue la tradition : les lieux communs de l'épopée (le dénombrement des troupes barbares et les récits de bataille, venus de *L'Énéide* via *Les Martyrs*), le discours « scientifique » de l'histoire ancienne et de l'archéologie (mœurs et coutumes alimentaires ou vestimentaires, cultes et religions, pratiques funéraires), enfin le regard « réaliste » du biologiste et du médecin que note Sainte-Beuve (la résistance à la famine ou la décomposition des corps varient selon l'origine raciale de chacun). Mais cette hétérogénéité constitutive tend à se résorber, comme l'a montré Guy Rosa, pour faire des Mercenaires un symbole de l'Humanité :

[Le dépouillement] les prive de leurs particularités concrètes et les rend aptes à revêtir une portée symbolique quelconque ; il détermine aussi celle-ci, la privation des biens de la civilisation valant nudité de l'humain. Soigneusement distingués, au début, par leurs

⁷¹ Dans sa réponse aux trois articles de Sainte-Beuve, FLAUBERT établit un parallèle entre l'étrangeté des « Barbares tatoués » et la bizarrerie des Messieurs de Port-Royal ; or, les Barbares en question renvoient à Schahabarim et aux Carthaginois (dossier de *Salammô*, p. 443).

⁷² GUY ROSA, « Civilisation contre humanité : le virage du texte », *Salammô de Flaubert : histoire, fiction*, Paris, Champion, 1999, p. 80.

⁷³ SAINTE-BEUVE, *Le Constitutionnel*, 8 décembre 1862, dossier de *Salammô*, p. 405.

⁷⁴ FLAUBERT, *Salammô*, p. 342.

⁷⁵ « L'exaltation gagnait jusqu'aux gens de Malqua, issus de familles autochtones et d'ordinaire indifférents aux choses de la patrie. Par reconnaissance pour les plaisirs qu'elle leur donnait, maintenant ils s'intéressaient à sa fortune, se sentaient Puniques, et les Anciens trouvèrent habile d'avoir ainsi fondu dans une même vengeance le peuple entier » (p. 208).

⁷⁶ FLAUBERT, *Salammô*, p. 219.

⁷⁷ FLAUBERT, *Salammô*, p. 293.

⁷⁸ FLAUBERT, *Salammô*, p. 94.

armements, leurs coutumes et leurs langues, les Barbares se fondent bientôt dans une masse à peu près homogène et se passent d'interprètes⁷⁹.

Ce-symbolisme se trouve renforcé par les femmes et les enfants qui suivent les armées mercenaires et en font, plus qu'un camp, « un ramas de peuples en voyage »⁸⁰ : la multiplicité des races et des nations fait des Barbares une figure collective du genre humain. Il est d'ailleurs significatif que la différence des mœurs et des coutumes ne génère la violence que lorsque les mercenaires se trouvent face à Carthage (les coupes de la Légion sacrée, la coupe offerte par Salammbô à Mâtho) : ce que les Puniqes ne peuvent accepter, c'est la communion sous quelque forme que ce soit, communion raciale et culturelle que les Barbares réalisent spontanément — du banquet initial au défilé de la Hache.

Le dispositif romanesque mis en place par Flaubert révèle ainsi son impitoyable lucidité critique. La cité ne peut penser et réaliser son unité que par une logique de l'exclusion que le discours sur les races légitime sur le double plan historique et naturaliste : unité factice donc, où l'analyse « raciale » cherche à rendre acceptables les logiques inavouables qui fondent toute représentation unifiée du corps social⁸¹. Conclusion radicalement pessimiste, puisque la nation n'existe que par cette construction idéologique basée sur la violence et le refus de l'humain chez l'autre — cependant que l'internationale mercenaire, si elle incarne l'humanité, n'en reste pas moins incapable d'accéder à l'ordre du politique qu'incarne la cité.

La fortune de la notion de race autour de 1830 s'explique par le fait que ce concept fournit une catégorie épistémologique et narrative adéquate pour penser les antiquités de la nation, et plus exactement un type d'identité naturelle et culturelle correspondant à la « préhistoire » de la nation. Essentielle pour construire une histoire « révolutionnée », la notion de race fonde également une conception laïque et progressiste de la France que les Républicains élaboreront progressivement pour contrer la conception catholique et dynastique qui confond l'émergence de l'unité française et le baptême de Clovis : la Troisième République synthétise cette tentative de « racio-logie nationale » dans le mythe de « nos ancêtres les Gaulois ».

La race ne peut guère se définir que comme le peuple avant la nation ; d'où, malgré le recours à l'histoire naturelle, le flou persistant dans la définition du terme — et les contradictions qu'assume sans peine, par exemple, un siècle de discours sur nos ancêtres les Gaulois — ainsi le type physique attribué auxdits ancêtres (haute taille,

⁷⁹ Guy ROSA, article cité, p. 86. Sur ce point, Flaubert se détache de Polybe comme de Michelet, qui l'un et l'autre présentent la diversité comme facteur de mésentente chez les Mercenaires — divisions intestines dont les Carthaginois faisaient bon usage.

⁸⁰ L'expression est de SAINTE-BEUVE, *Le Constitutionnel*, 8 décembre 1862, dossier de *Salammbô*, p. 404.

⁸¹ C'est pourquoi le texte de Flaubert subvertit les schémas logiques qui fondent la rationalité historique ; le système des races tel qu'établi par les frères Thierry, Michelet et Gobineau, inscrit dans le récit un principe d'intelligibilité qu'invalide l'ensemble du dispositif romanesque. Voir sur ce point Gisèle Séginger, *Flaubert : une poétique de l'histoire*, Presses universitaires de Strasbourg, 2000, p. 156-174 notamment.

blondeur, yeux bleus, teint blanc) est loin d'être majoritaire en France... Ce qui explique l'étanchéité de la réflexion sur la « racio-logie nationale » : construire un passé républicain, faire de la race la notion concrète qui rattache affectivement un peuple à sa mémoire, suppose la construction d'un modèle inopérant hors du système de représentations politiques et idéologiques qu'il autorise et qu'il cautionne. Inversement, la notion de race doit son efficacité non à son contenu propre, mais aux structures logiques et discursives dont elle assure la cohérence.

C'est ce système que la littérature, et en particulier le « roman à l'antique », met en perspective et en question : le concept de race ne peut être appréhendé hors d'une pragmatique du discours, qui en « bricole » la définition et les effets en fonction des impératifs que dicte une situation socio-politique précise. La race se donne explicitement comme le relais idéal pour « donner corps » à l'idée abstraite d'identité nationale ; en même temps, elle fonde celle-ci sur la structure d'antagonismes et d'exclusions que suppose nécessairement une interprétation « raciale » du devenir (puisque la race, par définition, reste identique à elle-même, seuls les conflits peuvent produire de l'Histoire). Autrement dit, la nature discursive de la notion de race contient déjà la violence que libère son instrumentalisation idéologique.